

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 21 (1933)

Heft: 402

Artikel: La Conférence de Marseille de l'Alliance internationale pour le suffrage des femmes : [1ère partie]

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261079>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Une des plus solides
charités envers les morts
est de faire les choses
qu'ils nous ordonneraient
s'ils étaient encore au
monde.

PASCAL.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ORGANE OFFICIEL

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Lire en 2^{me} page:

Le Mouvement Féministe: *Protestations.*
E. Gd.: *Les femmes et la S. d. N.: Protection de l'enfance.*

En 3^{me} et 4^{me} pages:

H. ZWAHLEN: *Les femmes dans le commerce en Suisse.*

M. F.: *La Conférence de Marseille. La propagande en Provence et sur la Côte d'Azur. Une Conférence d'études du Comité International féminin pour le Désarmement. «Fonds du Centenaire.» — Nouvelles de Sociétés.*

En feuilleton:

Jeanne VUILLIOMENET: *Les femmes et les livres. «Chair de ma chair.» Les femmes et le théâtre. — A travers les expositions.*

La Conférence de Marseille de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes

III. Le travail intérieur de la Conférence

Nous l'avons rappelé: le but essentiel de cette Conférence était d'une part la révision du programme de l'Alliance pour le mettre en harmonie avec les besoins nouveaux qui se manifestaient forcément parmi ses Sociétés constituantes, l'époque où nous vivons étant sur tant de points si essentiellement différente de celle où fut créée l'Alliance, il y a bientôt trente ans; et d'autre part, l'examen très sérieux de la situation financière de notre grande Fédération féministe internationale, celle-ci ne pouvant plus continuer son existence sur les mêmes bases pécuniaires sans un effort continu de la part de ces mêmes Sociétés. Au fond, c'était toute l'existence de l'Alliance, toute son organisation, qui étaient en jeu, et cela dans une inquiétante période de dépression économique et politique (n'oublions pas combien l'horizon était spécialement noir en ces semaines du début de mars), et en face d'un mouvement de réaction antiféministe aussi bien qu'antidémocratique nettement caractérisé. On ne s'étonnera donc pas que plusieurs d'entre celles qui avaient à cœur leurs responsabilités à l'égard de l'Alliance soient parties pour Marseille préoccupées et assez inquiètes.

Mais peut-être est-ce justement ce vent de réaction soufflant à travers le monde, qui a suscité ce sursaut d'énergie et d'intérêt de la part de tant de femmes? parce que celles-ci se sont rendu compte que, plus que jamais, une organisation féministe internationale progressiste et démocratique leur était indispensable? Un gros effort d'abord avait été fait pour assurer à cette Conférence spéciale (convoquée en lieu et place d'un Congrès par mesure d'économie) la représentation du plus grand nombre de Sociétés, et d'autre part la limitation à trois au lieu de douze du nombre des déléguées de chacune de ces Sociétés permit, du fait de cet effectif moins considérable, un travail plus rapide et plus efficace, que facilitèrent encore les intelligentes traductions de M^{lle} Marie Ginsberg. La Conférence avait été aussi, il faut le dire, très bien préparée par notre Bureau de Londres, qui avait adressé au préalable à toutes les Sociétés affiliées un questionnaire leur permettant de discuter en pleine connaissance de cause les problèmes qui se posaient.

Aussi la question du programme de l'Alliance, exposé dans ses différentes parties par plusieurs membres spécialement qualifiés du Comité (Board), fut-elle très vite réglée. À l'unanimité, la Conférence se prononça pour l'inscription à ce programme de l'égalité politique (suffrage) et cela quand même les 23 des pays représentés ayant déjà reconnu, parfois depuis longtemps, le droit de vote aux femmes, auraient pu désirer voir l'Alliance poursuivre d'autres revendications que celle-ci qui leur paraît désuète: heureuses gens!!).

de l'égalité économique (égalité de salaires, droit au travail, accès aux professions, etc.) et de l'égalité civile (égalité de droits dans le mariage, l'héritage, la nationalité, etc., etc.). Deux Sociétés seulement, dans leur réponse au questionnaire, s'étaient demandées si, pour alléger notre programme, la question de l'égalité de la morale ne pouvait pas être remise par l'Alliance à des organisations mieux spécialisées qu'elle, mais devant le vibrant appel de Miss Neilans (Grande-Bretagne), qui montra comment, de la même conception du même niveau élevé de moralité entre hommes et femmes dépend, somme toute, le développement du mouvement féministe, l'unanimité se fit également très rapidement. En revanche, on discuta plus longuement sur la place que devait occuper au programme de l'Alliance la question de la paix: non pas, hâtons-nous de le dire, pour éviter tout malentendu, qu'il n'y eût pas à Marseille une seule femme qui ne fût pas pacifiste du fond du cœur, mais plutôt parce que certaines Sociétés estimaient que, devant l'urgence nécessaire de décharger notre programme, il devenait dès lors indispensable de nous concentrer uniquement sur la lutte féministe, et de remettre aux Sociétés pacifistes proprement dites, féminines ou mixtes, le travail accompli par l'Alliance en ce domaine depuis 1926. A quoi d'autres oratrices répondirent, en faisant valoir d'une part que la paix est la base indispensable à toute autre activité de quel ordre qu'elle soit, qu'elle ne pourrait subsister en état de guerre, et d'autre part que, puisque l'Alliance a inscrit dans ses statuts que l'un de ses buts est de «préparer les femmes à leur tâche de citoyenne et d'accroître leur influence dans la vie publique», la première tâche de la femme citoyenne était d'user de son influence en faveur de la paix! Ce fut ce point de vue qui finit par prévaloir, et nous en sommes personnellement extrêmement heureuses.

Le programme de l'Alliance ainsi révisé, comment le réaliser, avec des moyens diminués par la crise, les taux réduits des changes dans la plupart des pays, la difficulté de ne pas nuire aux propagandes suffragistes et féministes nationales, et l'épuisement complet de ce Fonds Leslie aux Etats-Unis, dont l'aide a été si précieuse au mouvement suffragiste à travers le monde pendant bien des années? Deux méthodes s'offraient, nullement exclusives l'une de l'autre d'ailleurs: la méthode matérielle, soit celle de la réduction des dépenses et de l'augmentation des recettes, et la méthode spirituelle, soit celle de la coopération plus ou moins intime, de

la collaboration plus ou moins étendue, avec d'autres organisations internationales.

En matière financière, et quoique le Comité eût déjà, au cours du dernier exercice, comprimé à l'extrême toutes les dépenses, il ne subsistait pas moins un déficit annuel de 500 L. st. à combler, et il était indispensable que l'effort de la Conférence se portât du côté de l'augmentation des recettes. Et ici, nous avons reçu de la part des déléguées les plus précieux encouragements. Certes, l'intérêt et l'entrain avec lesquels il avait été procédé à la révision de notre programme avaient déjà constitué un réconfort, mais ce fut une base solide et réelle qui fut donnée à ce programme par les déclarations de nos Sociétés, s'engageant — même celles qui ont le plus de peine à recueillir des fonds, même celles dont les membres, paysannes de l'Europe orientale, acquittent leurs cotisations avec des œufs ou des pommes! — qui à doubler, qui à tripler, qui même (et ce fut là l'honneur de notre délégation suisse à Marseille!) à quintupler leur cotisation régulière, pour une nouvelle période triennale. Des promesses particulières furent encore données, si bien qu'autant qu'il est possible de le calculer d'après des énumérations selon les monnaies les plus diverses, l'Alliance peut compter, après cette Conférence de Marseille, repartir allègrement avec un budget dans lequel recettes et dépenses s'équilibreront. Il est vrai que, si d'autres économies sont encore nécessaires pour établir cet équilibre, le soin d'elles trouvera à être laissé au Comité, en contrepartie de l'effort des Sociétés: économies dans le loyer, pourtant bien modeste pour une ville comme Londres, économies dans les traitements, quand même nombreuses sont celles qui répugnent, en tant que femmes, à diminuer la rémunération du travail de femmes... Espérons que livres, francs, florins, couronnes, leis, monnaies d'or, d'argent et de papier, s'additionneront si bien, qu'il ne sera pas nécessaire d'en venir là!

(La suite en 3^e page.)

E. Gd.

Le premier greffier communal féminin en Suisse

L'assemblée communale de Rohrbach (Berne) a élu par toutes les voix contre une seule, M^{lle} B. Niggeler au poste de greffier communal, à la place d'un notaire décédé. C'est probablement la première citoyenne suisse qui occupe un poste de ce genre.



Les Femmes et la Société des Nations

Protection de l'Enfance

Plusieurs figures nouvelles à la session de ce Comité, qui s'est ouverte avec une fidélité régulière le 27 mars dernier, et des changements dans sa composition, dus aussi bien aux événements politiques qu'à des circonstances personnelles. En effet, et pour ne parler que de l'élément féminin, toujours nombreux et assidu à ces sessions, la place



Cliché Mouvement Féministe

M^{lle} Martinez SIERRA

Auteur dramatique,
délégue du gouvernement espagnol au Comité de
Protection de l'Enfance de la S. d. N.



Cliché Mouvement Féministe

M^{lle} WOITOWICZ-GRABINSKA

Juge du Tribunal de l'Enfance de Varsovie, déléguée
suppléante du gouvernement polonais au Comité de
Protection de l'Enfance de la S. d. N.



Cliché Mouvement Féministe

Dame Rachel CROWDY

Ex-Chef de la Section des Questions Sociales de la
S. d. N., membre assesseur du Comité de Protection
de l'Enfance.

¹ Voir le précédent numéro du Mouvement.

